

Décision

Générale

colonial

Décision n° 606 portant erratum à celle n° 598 du 4 septembre 1941 portant augmentation des salaires du personnel auxiliaire indigène.

n° 606

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 septembre 1941

Numéro JO
n° 538 du 30/09/1941

Date du numéro
30 septembre 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par Jécret du 18 juin 1881

Vu la décision n° 598 du 4 septembre 1941 portant augmentation des salaires mensuels de certains auxiliaires indigènes.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Erratum. O) Service zootechnique. Au lieu de : Angelo Dirié 450 » Ahmed Dirié 500 » Lire ; Angelo Dirié 500 » Ahmed Dini 500 » (Le reste sans changement.)

Art. 2

— La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NOUAILLIETAS.